Envoyé en préfecture le 27/04/2026
Reçu en préfecture le 27/04/2026
Publié le
ID : 056-215601956-20260409-2026_DELIB32-DE

MAIRIE
De
LA ROCHE-BERNARD
(Morbihan)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération N° 32/2026

SEANCE DU JEUDI 9 AVRIL 2026 à 19H00

Date de convocation :	2 avril 2026	Conseillers en exercice :	14
Date d'affichage :	2 avril 2026	Conseillers présents :	12
		Conseillers votants :	14

L'an deux mil vingt-six, le neuf avril à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Bruno LE BORGNE, Maire

Etaient présents : Messieurs Bruno LE BORGNE, Franck PAULAY, Jérôme BOSSAY, Bertrand DOUCEY, Yves ANDRE, Mikaël LEROUX et Bruno MERIEN et Mesdames Lilia GHERBI, , Hélène PERRAUD, , Nathalie TACHET, Laura LE PAGE et Victoire DENIGOT

Étaient absentes : Mesdames Julie COLLOMBAT (donne pouvoir à Nathalie TACHET) et Virginie BLEUNVEN COSTE (donne pouvoir à Franck PAULAY)

Monsieur Jérôme BOSSAY est désigné secrétaire de séance

Désignation référent pour comité de pilotage du SIG (Service d'Information Géographique)

Monsieur Le Maire rappelle :

Par délibération du 30 mai 2022 (n°37/2022), la commune de la Roche-Bernard a adhéré au service SIG mutualisé proposé par la communauté de communes Arc Sud Bretagne.

Pour rappel, ce service a pour objectif de répondre aux besoins de ses agents en termes de création, de stockage, de gestion, d'exploitation et de diffusion de données géographiques. Celui-ci constitue un outil de gestion et d'aide à la décision offrant un appui transversal aux services d''Arc Sud Bretagne dans l'accomplissement de leurs différentes missions.

La plateforme WEBSIG mutualisée a été mise en place en juillet 2022.

Pour le comité de pilotage, qui a lieu, une fois par an, il convient de désigner un référent SIG

Est candidat en qualité de référent SIG :

- Madame Lilia GHERBI

Il est ainsi proposé de désigner Madame Lilia GHERBI comme référente SIG au sein de la commune (14 voix)

Envoyé en préfecture le 27/04/2026
Reçu en préfecture le 27/04/2026
Publié le
ID : 056-215601956-20260409-2026_DELIB32-DE

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE la désignation de Madame Lilia GHERBI comme référente SIG pour représenter la commune**

Pour Extrait Certifié Conforme

Le Maire,

Bruno LE BORGNE

